

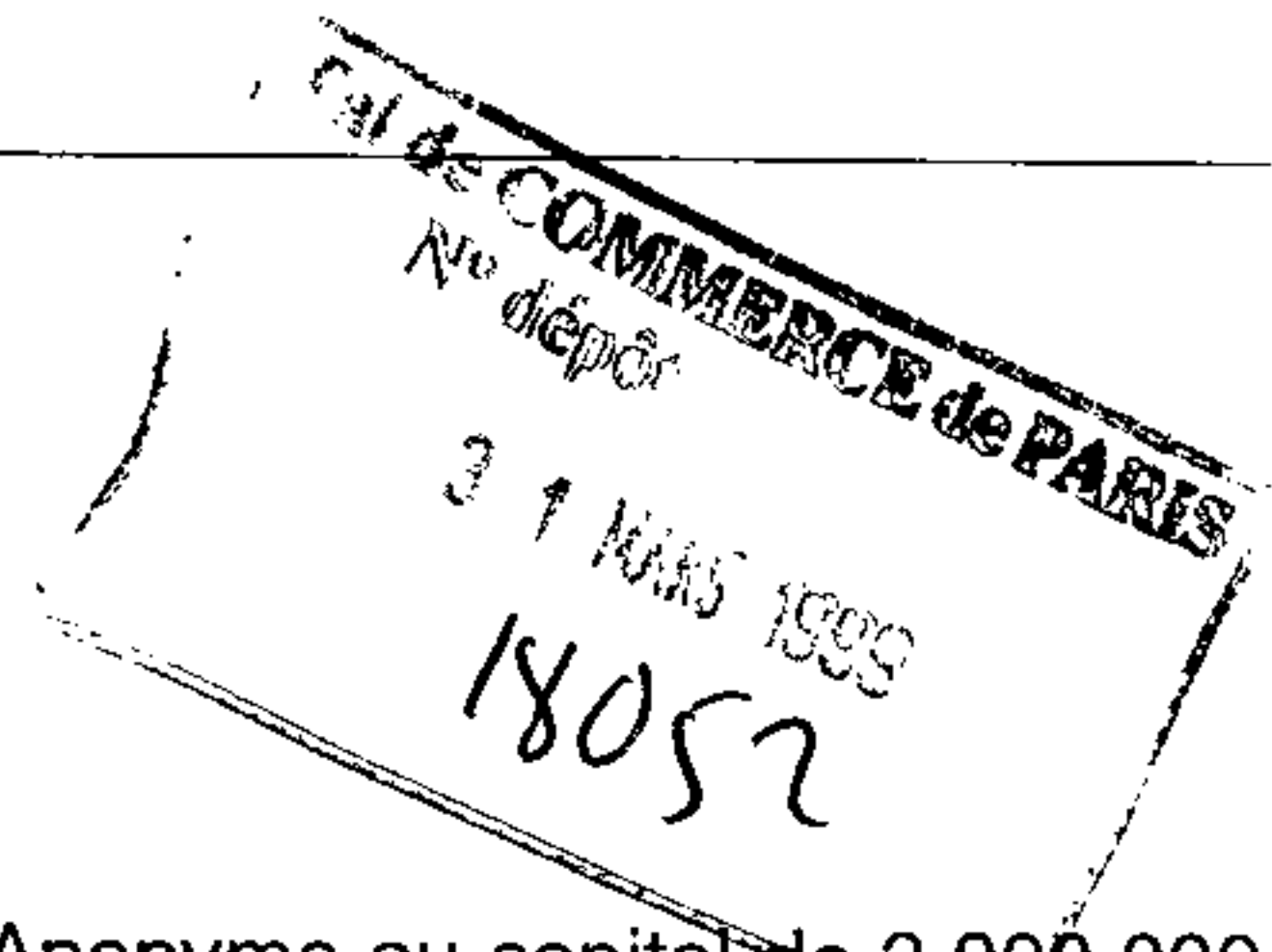
90 B 16707

" FINORDEV "

Société Anonyme au capital de 3.000.000 de Francs
Siège social : s/c FINORGEST - 5 rue de Logelbach - 75017 PARIS
R.C.S. : PARIS B 380 034 892 (90 B 16707)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE A PARIS DU 26 MARS 1999

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF,
le vingt six Mars,
à dix heures.



Les Actionnaires de la Société "FINORDEV", Société Anonyme au capital de 3.000.000 de Francs divisé en 30.000 actions de 100 Francs chacune, dont le siège social est sis à PARIS (75017) - 5 rue de Logelbach s/c FINORGEST, se sont réunis audit siège en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation régulière du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque Actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des Actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Simon BELLAICHE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Patrick BELLAICHE et Madame Yvonne NAHUM, qui sont, tant personnellement que comme mandataires, les deux plus forts Actionnaires présents et acceptants respectivement cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Yvette GUTTIERES est désignée comme secrétaire par le Président et les Scrutateurs.

Monsieur Robert GANEM, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate que la feuille de présence de l'Assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les Actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant droit de vote.

L'Assemblée réunissant le quorum requis par la Loi, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Handwritten signatures and initials: A stylized signature, a checkmark-like mark, a lightning bolt-like mark, and the initials "IN".

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence, les pouvoirs des Actionnaires représentés, et la liste des Actionnaires,
- Le rapport établi par le Conseil d'Administration,
- Un exemplaire des statuts,
- Et enfin, le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant à savoir :

ORDRE DU JOUR

- Démission d'un Administrateur,
- Nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales,
- Questions diverses

Puis le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin la discussion est déclarée ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Espérance BELLAICHE de ses fonctions d'Administrateur de la société à effet du 10 Mars 1999.

L'Assemblée Générale lui donne quitus entier et définitif de sa gestion et la remercie du soin et du dévouement avec lesquels elle a exercé cette fonction.

L'Assemblée Générale décide, compte tenu du fait que le nombre des Administrateurs encore en fonction reste au moins égal au minimum légal et statutaire, de ne pas procéder au remplacement de Madame Espérance BELLAICHE, démissionnaire.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page. From left to right: a stylized signature, a checkmark, a lightning bolt symbol, and the initials 'YN'.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

LE PRESIDENT

M. Simon BELLAICHE

LES SCRUTATEURS

M. Patrick BELLAICHE

LE SECRETAIRE

Mme Yvette GUTTIERES

Mme Yvonne NAHUM